

# Liste d'Union : profession de foi

**L**es deux dernières années ont été marquées par de violentes attaques d'un gouvernement libéral contre la Fonction publique et contre l'Éducation nationale. Deux années de remise en cause de l'ensemble des acquis du mouvement social depuis la fin du dernier conflit mondial, ceux inscrits dans le programme du CNR ou ceux affichés par le plan Langevin-Wallon, deux ans d'offensives contre les plus défavorisés.

Cette politique s'est heurtée à la résistance des personnels. Le SNES a pris toute sa place dans ces luttes, non seulement lors du printemps dernier, mais dès l'arrivée de l'actuel gouvernement.

Il n'est pas fortuit de constater que les personnels de l'Éducation nationale ont participé à toutes les grands mouvements de ces dernières années, de 1995 à 2003, en passant par la période Allègre. Il nous semble que l'existence d'un puissant outil syndical a pesé largement dans la prise de conscience et l'entrée dans l'action d'une majorité de collègues. S'appuyant sur ses succès aux élections professionnelles qui lui donnent les moyens d'affirmer sa représentativité, le SNES a le souci constant d'alimenter la réflexion de la profession. Ce succès n'est pas dû à ses seules qualités « corporatistes », comme on l'entend souvent. D'autres organisations qui se cantonnent à la défense étroite d'intérêts corporatistes ont vu leur influence décroître. Trop facile également d'invoquer un activisme de gauche des fonctionnaires enseignants, qui se répéterait de génération en génération.

**Il nous semble plus pertinent d'interroger les valeurs qui fondent un syndicat comme le nôtre, celles qui sont portées par le courant majoritaire du SNES, Unité et Action, représenté dans notre académie par la liste d'Union.**

La section académique a toujours cherché à assumer ses responsabilités, dans une démarche résolument syndicale, celle d'un syndicalisme de masse à l'écoute de la diversité de ses adhérents, fidèle à ses mandats – défense individuelle et collective des personnels – tout en se refusant aux solutions

simplistes proposées par certains comme le choix du « non » systématique ou de propositions d'actions irréalistes qui ne tiennent pas compte des mobilisations réelles. C'est ce que nous avons tenté de faire lors du mouvement du printemps dernier : tout en participant largement aux assemblées générales, avec le souci permanent d'un fonctionnement réellement démocratique et de réunir les conditions d'une action de masse, nous avons veillé à maintenir une réflexion et une prise de décision de notre propre organisation, en informant et en réunissant les S1 et les instances du SNES, en déterminant collectivement les formes de l'action. C'est le SNES qui a proposé des temps forts de l'action, redonnant un souffle aux actions de grève reconduite suivies par une minorité active. C'est le SNES qui a appelé à la grève le jour du bac de philo, non pour bloquer les épreuves, mais pour tenter de maintenir l'élan de l'action au delà de ce moment délicat. Le résultat n'a pas été à la hauteur de nos espérances, mais il n'a pas été inutile, comme en témoignent à la fois les reculs du gouvernement sur la décentralisation et la victoire dans la bataille de l'opinion qui s'est manifestée lors des dernières élections.

Ce sont ces principes et ces valeurs que nous voulons continuer à porter grâce à votre vote.

## **Un projet ambitieux pour l'école**

Tous les élèves ont droit à une formation de haut niveau, qui débouche sur une qualification réelle : la scolarisation doit être portée à 18 ans pour tous et dans le secondaire, il faut préserver les trois voies de formation en développant des passerelles entre elles. Cela n'exclut pas, au contraire, une réflexion sur la diversification des enseignements, y compris au collège. Loin du statu quo, nous pensons que l'école doit dispenser une formation initiale solide qui soit à même d'armer intellectuellement les élèves et de leur permettre d'acquérir les diplômes dans une société qui a de plus en plus besoin de qualifications de haut niveau. Cette ambition peut se

concrétiser à condition de donner à l'école les moyens d'une plus grande efficacité.

## **Une démarche résolument syndicale**

La défense des personnels doit rester la priorité, et d'abord par une participation active aux instances paritaires qui rythment la vie professionnelle des personnels que nous syndiquons ou que nous représentons. Mais il faut aussi continuer à le faire au quotidien, dans la défense contre l'injustice et l'autoritarisme, qui se manifestent parfois dans les établissements.

Nous revendiquons la fin de la précarité, en maintenant les concours comme voie normale de recrutement des personnels, en offrant à tous les précaires des garanties pour leur intégration dans le service public et en obtenant l'abrogation du statut des assistants d'éducation et le rétablissement du statut d'étudiant-surveillant.

Nous revendiquons l'amélioration matérielle des personnels : augmentation salariale permettant de rattraper les baisses du pouvoir d'achat, pour les actifs et les retraités, un avancement unique sur la base du grand choix, le rattrapage d'injustices anciennes (par exemple, la situation des anciens AE, la création d'agrégations, l'augmentation du nombre des hors classes et leur création là où elles n'existent pas), le retour des congés mobilité et l'augmentation du nombre de congés formations, l'extension des droits sociaux, et droit à la mobilité en rétablissant un mouvement national.

Nous continuons à refuser les lois Balladur et Fillon sur les retraites, ainsi que les projets de loi de décentralisation.

Ces deux derniers exemples montrent que notre volonté est bien d'ancrer ces revendications dans le cadre d'une société plus juste et plus solidaire. La bataille des 37,5 annuités pour tous n'a pas été menée au nom des seuls intérêts des fonctionnaires, mais bien pour défendre une certaine conception du droit au travail et du maintien des solidarités entre les générations.

**Un syndicalisme qui vise  
à transformer la société**

Nous n'avons pas une conception étriquée du syndicalisme. Tout en restant attachés au syndicalisme de métier, nous nous plaçons résolument du côté du syndicalisme de transformation, en recherchant toujours l'unité la plus grande.

C'est au nom de cette conception que nous avons pris nos responsabilités dans les luttes contre la mondialisation libérale, la défense des sans-papiers ou notre participation aux actions pour la paix au Proche-Orient ou en affirmant qu'il était nécessaire de refonder la laïcité et que le vote de la loi, certes trop limitée et insatisfaisante, devait être une première étape de cette entreprise.

Le débat sur l'Europe nous concerne également parce que la démarche libérale qui la porte, dans le prolongement du pacte de stabilité et des traités européens, et en accord avec les objectifs des gouvernements successifs, est dangereuse pour l'existence même de services publics qui sont perçus comme des freins insupportables à cette libéralisation débridée. C'est parce que le projet de Constitution remet notamment en cause les

principes de la laïcité que nous le condamnons et que nous souhaitons un référendum.

**Un syndicalisme qu'il faut  
constamment renouveler**

Le choix d'un syndicalisme de métier combatif et ouvert sur la société serait vain s'il nous conduisait à nous replier sur nous mêmes. Le SNES doit continuer à agir avec ce que l'on appelle aujourd'hui le « mouvement social » et en premier lieu avec les autres organisations syndicales. Nous devons rechercher avec ces dernières les convergences, dans le respect de leur point de vue, mais sans renoncer à nos propres plates-formes revendicatives, ou en recherchant des revendications minimalistes. Ainsi de l'assurance-maladie : la difficulté est réelle dans l'élaboration de ripostes unitaires. La tâche de notre syndicat doit être double. Il faut informer dans notre champ de syndicalisation pour que chacun soit en mesure de s'approprier les problèmes, de porter nos revendications. Dans le même temps, il faut peser pour rassembler au delà de la profession, au delà des clivages syndicaux, sans exclusive. Voilà pourquoi nous appelons à un 1<sup>er</sup> mai unitaire centré sur la

défense de l'assurance-maladie.

Nous avons le souci de rendre encore plus démocratique notre organisation syndicale. Loin d'être parfaite, elle souffre de certaines difficultés auxquelles il faut remédier. Par exemple, en revivifiant la vie des S1 qui devient parfois difficile. Il faut aussi améliorer l'information et le dialogue, avec comme objectif prioritaire de favoriser toujours la prise de décision collective. La liste que nous proposons se veut le reflet de la profession et de sa diversité. Profondément renouvelée, rajeunie, elle comporte de nombreux noms de militants et de militantes ayant participé aux derniers mouvements. Nous remercions ceux et celles qui ne figurent plus sur cette liste, mais dont le dévouement et l'engagement ne se sont jamais démentis et dont l'apport à la CA a été précieux.

*La C.a. comprendra en outre un représentant des retraités (et un suppléant) désigné par le S1 des retraités.*

*Lucien JADAS et Reynald DAUBRESSE, candidats titulaire et suppléant, se réclament de la liste d'Union.*

**Liste d'Union**

**Titulaires**

| NOM - Prénom             | Catégorie | Etablissement            | Ville                |
|--------------------------|-----------|--------------------------|----------------------|
| BERTON Gérald            | Certifié  | Collège M Luther King    | Calais               |
| BILLAËY Mickael          | Certifié  | Collège M. Schumann      | Pécquencourt         |
| BOUCHART Georges         | Certifié  | Lycée E. Woillez         | Montreuil sur Mer    |
| BOULONNE Karine          | Certifiée | Lycée Darchicourt        | Hénin- Beaumont      |
| BRACQ Maryline           | Certifiée | Collège Renault Barrault | Avesnelles           |
| BRICOUT Pascal           | Certifié  | Collège Saint Exupéry    | Hellemmes            |
| CAREMEL Jean François    | Certifié  | Collège B. Chochoy       | Norrent Fontes       |
| CHAMPIRE Christian       | Certifié  | Collège Langevin Wallon  | Grenay               |
| CHATELET Jean-Marc       | D.c.i.o   | C.i.o                    | Arras                |
| COSTENOBLE Didier        | Agrégé    | Lycée Queneau            | Villeneuve d'Ascq    |
| COURSELLE Nicole         | Certifiée | Collège C. Claudel       | Villeneuve d'Ascq    |
| DEFAMIE Gérard           | Certifié  | Collège Moulin blanc     | Saint Amand les Eaux |
| DELATRE Roland           | Certifié  | Collège les Dentelliers  | Calais               |
| DESPREZ Claire           | stagiaire | IUFM                     |                      |
| DEVERNE Odile            | Agrégée   | Lycée Montebello         | Lille                |
| DEVRED Michel            | Agrégé    | Lycée Montebello         | Lille                |
| FOURRE Laurence          | Certifiée | Collège C. Péguy         | Arras                |
| GIACCO Jean-Paul         | Agrégé    | Lycée G. Berger          | Lille                |
| HANNECART Jean-Marie     | Certifié  | Lycée P Forest           | Maubeuge             |
| HURET Agnès              | Certifiée | Collège M. Schumann      | Pécquencourt         |
| LAUMENERCH Magali        | Certifiée | Collège J Verne          | Maubeuge             |
| LELEU Vincent            | Certifié  | Collège Carlin Legrand   | Bapaume              |
| LEROUX Willy             | Certifié  | Collège du Moulin        | Grande Synthe        |
| LOOTVOET Marie-Dominique | Certifiée | Lycée de l'Europe        | Dunkerque            |
| MAATI Joëlle             | C.p.e     | Lycée Corot              | Douai                |
| MALAOUI Fatima           | Certifiée | Collège L. Michel        | Lille                |
| MILLECAMPS Jean-Claude   | Certifié  | Lycée P. Picasso         | Avion                |

|                      |               |                      |                 |
|----------------------|---------------|----------------------|-----------------|
| MOTYL Pascale        | Copsy         | C.i.o                | Lens            |
| MOUSSA Yamina        | Contractuelle | Lycée Darchicourt    | Hénin- Beaumont |
| PANNEQUIN Yves       | Agrégé        | Collège Guillemintot | Dunkerque       |
| PIECUCH Catherine    | Agrégée       | Z.R Arras            | Arras           |
| QUETU Thierry        | Certifié      | Lycée E. Branly      | Boulogne        |
| ROLET Frédérique     | Agrégée       | Collège Lavoisier    | Lambersart      |
| ROUSSEL Jessy        | S.E.          | Lycée Gambetta       | Tourcoing       |
| SAUVAGE Hubert       | Certifié      | Lycée Darras         | Liévin          |
| SURPLIE Gilles       | Certifié      | Lycée Châtelet       | Douai           |
| VANWYNENDAELE Karine | Agrégée       | Collège Michelet     | Lens            |

**Suppléants**

|                      |           |                        |                   |
|----------------------|-----------|------------------------|-------------------|
| ALVAREZ Corinne      | Agrégée   | Lycée G. Berger        | Lille             |
| AYAD Karim           | C.p.e     | Collège Saint Exupéry  | Douvrin           |
| BEFVE Claudine       | Certifiée | Lycée Faidherbe        | Lille             |
| COS Jean-Claude      | Certifié  | Collège Gambetta       | Lys les Lannoy    |
| DELANGUE Eric        | Certifié  | Lycée Fénelon          | Lille             |
| DELFOSSÉ René        | C.p.e     | L.P Lalo               | Lille             |
| DUMOULIN Samuel      | Certifié  | Collège J.J Rousseau   | Avion             |
| HENOCCQ Yves         | Certifié  | Lycée Darchicourt      | Hénin- Beaumont   |
| HOCHART Frédéric     | Certifié  | Lycée B.Pascal         | Longuenesse       |
| LANGLET Jean-Michel  | Certifié  | Lycée J. Rostand       | Roubaix           |
| LESTANG Philippe     | Certifié  | Collège R. Schuman     | Halluin           |
| MORTIER Jean-Jacques | Agrégé    | Collège Saint Exupéry  | Hellemmes         |
| OLIVE Michel         | Certifié  | Collège J.B. Carpeaux  | Valenciennes      |
| ROUMAZEILLE Marc     | Certifié  | Lycée Gambetta         | Tourcoing         |
| SNORIGUZZI Sylviane  | Certifiée | Collège L. Blum        | Villeneuve d'Ascq |
| WLODARSKI Jacky      | Certifié  | Z.R Douai Valenciennes | Valenciennes      |

# Liste Ecole Emancipée : profession de foi

**L**e gouvernement et le patronat poursuivent leur chantier de démolition sociale.

Le gouvernement et le patronat s'apprêtent à poursuivre ce qu'ils appellent les « nécessaires réformes », c'est-à-dire une profonde remise en cause des plus importants acquis du mouvement social depuis la fin de la guerre. Après le vote de la loi Fillon, qui met fin au système de retraites par répartition, ils cherchent à maintenir fermement le calendrier de leur chantier de démolition sociale : démantèlement de la fonction publique, de la sécurité sociale, du système de santé, du code du travail. L'Education Nationale est un des secteurs les plus touchés.

- **La « réforme de l'Etat »** prévoit de remettre en cause de nombreuses missions du service public et le statut de fonctionnaire. Cela commence par la suppression du nombre de fonctionnaires et se poursuit avec l'introduction du salaire au mérite dans la fonction publique qui permettra un nivellement par le bas de l'ensemble des salaires, du public comme du privé, et encouragera le développement du travail précaire.

- **Dans l'Education Nationale**, la révision de la loi d'orientation de 1989, préparée par le « Grand Débat » prévoit de mettre en œuvre la dégradation du statut des personnels avec l'annualisation du service, la bivalence, et l'aggravation de la sélection sociale des élèves par le retour à l'orientation précoce, aux filières, la classification des établissements, la fin du collègue unique.

- **La décentralisation** est une pièce importante de ce dispositif de démantèlement. Le transfert des personnels entraîne une modification de leur statut. Ce désengagement de l'Etat se traduira par une explosion des inégalités déjà criantes entre les régions. Aussi, la décentralisation est assortie de nombreuses mesures qui amèneront l'école à former de la main d'œuvre adaptée aux besoins économiques du bassin d'emploi local.

Ces « réformes » s'appuient sur un arsenal de mesures adoptées au fil des années par les différents gouvernements qui se sont succédés, de droite comme de gauche, et qui sont autant de marchepieds pour les « réformes » de l'actuel gouvernement : suppressions de postes de surveillants, d'aides-éducateurs, d'enseignants ; recours au travail précaire ; décentralisation de 95 000 agents TOS soit 10% du personnel de l'Education Nationale ; augmentation du nombre d'élèves par classe ; remise en cause de la scolarité des enfants de 2 ans ; suppression de nombreuses options qui réduisent les choix d'orientation des élèves ; autonomie des établissements ; privatisation de certains secteurs et pénétration de l'entreprise dans l'école...

***Pas d'école au rabais ! Des moyens pour permettre à l'école de jouer son rôle ! A commencer par la création d'emplois d'enseignants, de surveillants, d'agents, d'infirmières, de psychologues, d'assistantes sociales, ce qui implique la titularisation, avec formation, des travailleurs précaires.***

***Non au démantèlement du secteur public ! Refus de toute gestion comptable du service public ! Refus de toute privatisation du secteur public !***

***Imposons des choix budgétaires qui permettent un service public de qualité répondant aux besoins de la population !***

***Dans toutes les régions, un même droit à l'éducation ! Retrait du projet de décentralisation ! Retour des personnels TOS à l'Education Nationale !***

***Non au salaire au mérite ! Augmentation générale des salaires !***

**La défense de la sécu : permettre aux salariés de reprendre l'offensive**

Après les retraites, le gouvernement et le patronat s'apprêtent à démanteler la sécurité sociale. Ils nous menacent en agitant le « trou de la sécu ». Mais celui-ci n'est qu'un mensonge. 20 milliards d'Euros, c'est le manque à gagner pour

les caisses de la sécurité sociale en exonérations de cotisations patronales pour l'année 2003 ... plusieurs fois le déficit de la sécu ! 8 milliards d'Euros, c'est le montant cumulé des dettes de l'Etat et des entreprises aux caisses de la Sécu ! Les soit disant déficits sont délibérément créés par l'Etat et le patronat pour avoir un prétexte à remettre en cause l'une de nos conquêtes sociales majeures.

La défense de la sécu constitue un enjeu majeur car c'est l'accès aux soins et le droit à la santé qui est remis en cause. Mais aussi parce qu'après le mouvement du printemps 2003, c'est l'occasion, pour les salariés, de faire converger leurs luttes, de reprendre l'offensive contre le plan de casse sociale du MEDEF et du gouvernement et d'imposer un coup d'arrêt au projet de démantèlement de l'ensemble des acquis sociaux.

***Défendons notre droit à la santé !***

***Pour mettre la sécu hors de danger :***

- ***suppression de toutes les exonérations de cotisations patronales sur les bas salaires***

- ***mise en œuvre d'une véritable politique de l'emploi afin de résorber le chômage***

- ***hausse des cotisations patronales à l'assurance maladie***

- ***suppression de la CSG***

***Défendons notre droit à la retraite : abrogation des lois Balladur et Fillon ! 37,5 annuités pour tous !***

***Tous attaqués ! Tous concernés !***

Ces revendications dépassent les seuls secteurs de l'Education nationale et de la Fonction publique. C'est pourquoi ***nous devons œuvrer à créer les conditions d'une grève générale du public et du privé*** qui seule, nous permettra de gagner.

***Tous ensemble, nous avons la force d'imposer d'autres choix !***

**Mai-juin 2003 l'expérience et la démonstration de la nécessité d'un vaste mouvement d'ensemble**

A l'épreuve de force engagée par le patronat et

le gouvernement, les salariés ont répondu, au printemps 2003, par la grève reconductible et la tentative de construire la grève inter-professionnelle. En s'organisant pour construire la grève, ils ont pris conscience et démontré qu'aujourd'hui, seul un vaste mouvement d'ensemble peut mettre un coup d'arrêt aux dégradations constantes de nos conditions de travail et de vie et la casse de nos acquis. Même la défaite a permis de valider ce constat : c'est parce que nous n'avons pas eu le rapport de force suffisant que nous n'avons pas remporté cette manche.

Dans ce contexte de tension qui appelle à la construction des luttes, les directions des confédérations et fédérations syndicales, intégrées dans le jeu institutionnel, optent pour une politique de concertation et de « dialogue social » avec le gouvernement. Face à l'urgence la situation sociale, cette politique paralyse et désarme les secteurs les plus combattifs.

**Face au plan de guerre sociale du patronat et du gouvernement, rompre avec la politique de concertation, travailler à construire le vaste mouvement d'ensemble indispensable.**

Pour cela il faut partir des acquis du mouvement du printemps 2003.

Ce qui a fait la force du mouvement, ce sont les AG d'établissement, inter-établissements, voir inter-professionnelles, ces structures d'auto-organisation qui étaient les formes trouvées d'organisation de tous les personnels en lutte, toutes tendances syndicales confondues, syndiqués ou non syndiqués. Elles étaient aussi les formes trouvées de démocratie du mouvement, permettant aux grévistes de le contrôler. Ce qui a fait la force du mouvement, c'est aussi la tentative de gagner à la lutte les autres secteurs, du public comme du privé, faisant tomber bien des barrières corporatistes.

**C'est cette orientation que nous défendons pour le SNES**

*Au tour de ce programme de lutte, discutons, regroupons et organisons les salariés dans nos établissements, dans notre syndicat mais aussi au-delà. Proposons-le et discutons-le aux collègues des autres syndicats, aux collègues non-syndiqués, aux parents, aux élèves, aux salariés des autres secteurs, notamment au travers des liens tissés lors de la grève du printemps 2003.*

*C'est ainsi que nous pourrions œuvrer au regroupement des salariés les plus combattifs, à la construction de l'unité à la base, et que nous commencerons à mettre en œuvre la nécessaire recomposition syndicale.*

*C'est ainsi que nous aiderons aux nécessaires prises de conscience, à l'organisation collective, et que nous travaillerons à créer les conditions d'un vaste mouvement d'ensemble.*

## Liste Ecole Emancipée

### Titulaires

| NOM - Prénom              | Catégorie | Etablissement                | Ville             |                         |           |                        |                |
|---------------------------|-----------|------------------------------|-------------------|-------------------------|-----------|------------------------|----------------|
| ADAMS Raymond             | certifié  | lycée Mousseron              | Denain            | PEDRETTI Mario          | certifié  | lycée Angellier        | Dunkerque      |
| BACHELEY Sylvain          | certifié  | collège Jean Moulin          | Le Portel         | PERROT Juliette         | stagiaire | IUFM                   |                |
| BARRIERE Philippe         | certifié  | lycée Angellier              | Dunkerque         | PETIT Jean Claude       | certifié  | lycée Paul Hazard      | Armentières    |
| BOUDET Françoise          | certifiée | lycée Angellier              | Dunkerque         | PIAZZA Françoise        | copy      | CIO Solférino          | Lille          |
| CAMUS Francis             | certifié  | lycée Montebello             | Lille             | PUJOL Eric              | certifié  | lycée Darchicourt      | Hénin Beaumont |
| CAPON Jean Marie          | certifié  | lycée Montebello             | Lille             | RADIGOIS Laurence       | copy      | CIO Solférino          | Lille          |
| CARRAUD Olivier           | stagiaire | IUFM                         | Boulogne          | RAIMBAULT Claire        | certifiée | lycée Angellier        | Dunkerque      |
| COURBOIS Dominique        | agrégué   | lycée Branly                 | Boulogne          | RESPLANDY Martine       | certifiée | lycée Sophie Berthelot | Calais         |
| COURBOIS-VASSEUR Laurence | certifiée | collège Salengro             | St Martin les B.  | ROEST Helyette          | certifiée | lycée Kastler          | Denain         |
| DEMALS Erik               | certifié  | collège Molière              | Villeneuve d'Ascq | RUCHE Françoise         | certifiée | lycée Angellier        | Dunkerque      |
| DENYS-QUÉRÉ Nelly         | certifiée | lycée du Noordover           | Grande Synthe     | THOUVENOT Lydie         | agréguée  | lycée Darchicourt      | Hénin Beaumont |
| DESREUMAUX Anny           | certifiée | collège des Rouges Barres    | Marcq en Baroeul  | TURBOT Nicolas          | certifié  | lycée Branly           | Boulogne       |
| DESWARTE José             | certifié  | lycée Jean Bart              | Dunkerque         | TURBOT Mathilde         | certifiée | collège                | Samer          |
| DUBUISSON Laëtitia        | S-E       | lycée Queneau                | Villeneuve d'Ascq | UNAL Marc               | agrégué   | lycée Montebello       | Lille          |
| DUVAL Séverine            | certifiée | collège Jean de Saint Aubert | Libercourt        | VOLLAIRE Christianne    | certifiée | lycée Angellier        | Dunkerque      |
| GHRIB Claire-Malika       | agréguée  | lycée Darchicourt            | Hénin Beaumont    |                         |           |                        |                |
| LEROUX Jean Claude        | certifié  | lycée Montebello             | Lille             |                         |           |                        |                |
| JAGODA Maryse             | agréguée  | collège Jean Rostand         | Marquise          |                         |           |                        |                |
| JOUFFRET Florent          | certifié  | collège Saint Exupéry        | Onnaing           | ABOULET Viviane         | certifiée | lycée Angellier        | Dunkerque      |
| MEATS Florent             | agrégué   | lycée Branly                 | Boulogne          | BRUNEEL Marie Françoise | certifiée | lycée Angellier        | Dunkerque      |
| N'GUYEN-HONG Jean Rémi    | agrégué   | lycée Angellier              | Dunkerque         | LELU Anne               | certifiée | lycée Angellier        | Dunkerque      |
| ODDOUX Evelynne           | agréguée  | lycée Jean Bart              | Dunkerque         | MECQINION Béatrice      | certifiée | lycée Angellier        | Dunkerque      |

### Suppléants